

MÉTIER DES ÉNERGIES

CFA AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS



Deviens l'énergie de demain...



LE CFA DES MÉTIERS DES ÉNERGIES

QU'EST-CE QUE LE CFA DES MÉTIERS DES ÉNERGIES ?

Le Centre de Formation d'Apprentis des métiers des énergies propose des formations du BAC Pro au BTS dans les métiers des énergies :

hydraulique, réseaux, éolien, nucléaire et photovoltaïque. Initié par EDF, ENEDIS et l'IFARE, le CFA répond aux besoins importants des entreprises de la filière en région Auvergne - Rhône-Alpes.

Toutes les formations sont dispensées dans des établissements partenaires situés en région Auvergne - Rhône-Alpes. Pour découvrir les lieux de formation, connectez-vous au site : www.metiersdesenergies.fr

POURQUOI EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ?

La filière énergétique de la région Auvergne-Rhône-Alpes s'est imposée aujourd'hui en France comme l'une des plus innovantes et compétitives. Quelques chiffres :



35 000
emplois



40 %
des projets de réseaux
électriques intelligents
de France et 1,2 million de
compteurs intelligents



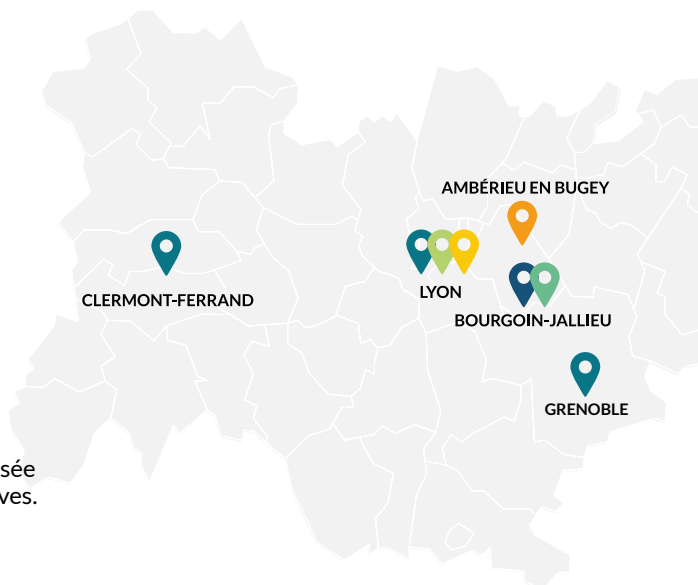
La 1^{ère}
en production d'énergie
hydraulique
avec 168 barrages



La 1^{ère}
région nucléaire
avec 14 réacteurs



Près de 200 000 km
de lignes électriques



QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ADMISSION ?

Les admissions se déroulent de janvier à août pour une rentrée scolaire et professionnelle en septembre. L'étudiant passe un entretien avec le CFA et l'entreprise potentielle d'accueil. Cet entretien est l'occasion de déterminer les envies, les motivations et les compétences de l'étudiant. Les critères : en plus des résultats scolaires, l'étudiant doit montrer une aptitude à travailler en équipe et une envie de réaliser des missions concrètes, utiles et directement productives.

GUIDE DE L'ALTERNANCE

Lors de son admission, l'étudiant devra chercher une entreprise d'accueil. Une première étape dans laquelle l'étudiant sera accompagné puisque le CFA des métiers des énergies agit en **partenariat** avec un réseau d'entreprises réputées (EDF, ENEDIS, les entreprises adhérentes de l'IFARE).

Après son admission, l'alternant accède à de nombreuses **opportunités**. En plus d'étudier pour obtenir un diplôme, il acquiert une expérience de terrain et accède à un réseau professionnel indispensable à l'employabilité.

QUELLES SONT LES RÉMUNÉRATIONS ?

En devenant alternant, l'étudiant se dote d'un statut de salarié. Cela signifie qu'il bénéficie d'une rémunération pouvant aller jusqu'au SMIC selon l'âge et le contrat choisi.

QUELS SONT LES CONTRATS POSSIBLES ?

Au sein du CFA des métiers des énergies, deux contrats d'alternance sont possibles :

- Le contrat d'apprentissage pour les jeunes de 16 à 25 ans
- Le contrat de professionnalisation pour les jeunes de 16 à 25 ans mais aussi pour les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus

QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE ?

Être alternant au sein du CFA des métiers des énergies permet :

- D'être accompagné pendant la formation et durant la recherche d'emploi
- De bénéficier des partenariats du CFA
- D'accéder à un diplôme mais aussi à une expérience et un réseau professionnel
- De profiter d'avantages financiers : gratuité des études (coût pris en charge par l'entreprise et les aides diverses).
- D'apporter une réelle valeur ajoutée à l'entreprise grâce à un regard neuf et extérieur

Bac PRO

Maintenance des équipements industriels

Le BAC pro MEI forme des futurs techniciens et techniciennes dont la mission consistera à analyser le fonctionnement, entretenir et réparer les équipements de production mécanique, électrique, hydraulique ou pneumatique.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ADMISSION ?

- Admission après la 2^{de} ou après un CAP du secteur industriel
- Qualités requises : adaptabilité, curiosité pour les technologies, goût du concret, esprit d'analyse et de synthèse et esprit d'équipe

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ?

- Enseignements généraux : mathématiques, français, etc.
- Enseignements spécifiques : dessin industriel, gestion de la maintenance, pneumatique, hydraulique, mécanique

POUR QUELS MÉTIERS ?

Electromécanicien(ne)
Technicien(ne) de maintenance
Technicien(ne) en automatismes
Ajusteur-monteur

Pour découvrir plus d'informations sur ces formations, rendez-vous sur le site

BTS

Électrotechnique

Le BTS Electrotechnique forme des futurs spécialistes de l'étude, de la mise en œuvre et de la maintenance des équipements électriques. A l'issue de la formation, ils pourront travailler en toute autonomie sur un chantier et encadrer une équipe d'intervenants.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ADMISSION ?

- Admission après un BAC technologique STI2D, un BAC pro MELEC ou TMSEC, ou un BAC général S
- Qualités requises : rigueur, goût pour les technologies et sens des responsabilités

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ?

- Enseignements généraux : culture générale, expression, anglais, mathématiques
- Enseignements spécifiques : construction des structures matérielles appliquée à l'électrotechnique, sciences appliquées, essais de systèmes, génie électrique

POUR QUELS MÉTIERS ?

Chargé(e) d'affaires ou d'études
Technicien(ne) d'exploitation
Technicien(ne) d'essais
Electromécanicien(ne)

BTS

Maintenance des systèmes

Le BTS Maintenance des Systèmes de Production forme des futurs experts et expertes en charge des activités de maintenance d'équipements de production, en particulier énergétiques. Les titulaires du diplôme seront capables de diagnostiquer les dysfonctionnements et assurer la remise en service d'une installation.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ADMISSION ?

- Admission après un BAC professionnel MEI, MELEC, TMSEC, un BAC technologique STI2D ou un BAC général S
- Qualités requises : capacité d'analyse et de synthèse, bon relationnel, sens des responsabilités et de la sécurité, curiosité

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ?

- Enseignements généraux : culture générale, expression, anglais, mathématiques, physique et chimie
- Enseignements spécifiques : étude pluritechnologique des systèmes, organisation de la maintenance, techniques de maintenance, conduite et prévention

POUR QUELS MÉTIERS ?

Technicien(ne) de maintenance
Technicien(ne) en automatismes
Technicien(ne) méthode



© EDF - Gabrielle BALLOFFET

© EDF - Patrice DHUMES

BTS

Assistant manager

Le BTS Assistant Manager forme les futurs collaborateurs et collaboratrices privilégiés des décideurs, des managers ou des équipes projet. Ils pourront commencer par des emplois de type « Assistant(e) junior » puis évoluer vers l'assistance de cadres de haut niveau ou vers une spécialisation de type ressources humaines, juridique, communication ou commerciale.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ADMISSION ?

- Admission après un BAC technologique STMG, un BAC pro GA, ARCU ou un BAC général ES, S ou L
- Qualités requises : réactivité, sens des responsabilités, habileté à gérer les priorités, rigueur, méthode et autonomie

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ?

- Enseignements généraux : culture générale, expression, langues vivantes, économie, droit
- Enseignements spécifiques : relations professionnelles internes et externes, information / aide à la décision, situation professionnelle, prise en charge d'activités déléguées et ateliers métiers

POUR QUELS MÉTIERS ?

- **Assistant(e) de direction ou d'équipe**
- **Assistant(e) juridique**
- **Assistant(e) ressources humaines**
- **Assistant(e) commerciale**

Pour découvrir plus d'informations sur ces formations, rendez-vous sur le site

BTS

Contrôle industriel et régulation automatique

Le BTS CIRA forme des futurs spécialistes chargés de participer à la conception et à la maintenance des systèmes automatisés de production dans diverses industries (pharmacie, agroalimentaire, production, production et transport d'énergie, automobile, etc.). Ils seront capables de proposer des solutions techniques pour améliorer et faire évoluer ces systèmes.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ADMISSION ?

- Admission après un BAC technologique STI2D, STL, un BAC pro MELEC ou un BAC général scientifique
- Qualités requises : capacité d'analyse et de synthèse, bonnes connaissances des technologies et sens des responsabilités

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ?

- Enseignements généraux : français, anglais, mathématiques
- Enseignements spécifiques : physique-chimie des procédés industriels, électricité, automatisme, régulation, instrumentation

POUR QUELS MÉTIERS ?

- **Automaticien(ne) d'études de la conception**
- **Chargé(e) des affaires**
- **Technicien(ne) d'essais**
- **Technicien(ne) de bureau d'études ou des méthodes**
- **Technicien(ne) en métrologie**

MENTION COMPLÉMENTAIRE

Technicien des réseaux électriques

La Mention Complémentaire Technicien en Réseaux Electriques forme des futurs experts et expertes de la construction, de la maintenance et du dépannage de réseaux électriques de distribution (aériens, souterrains et éclairage public).

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ADMISSION ?

- Admission après un bac professionnel MELEC ou un bac pro IEE
- Qualités requises : bonnes connaissances des technologies, sens des responsabilités et de la sécurité, rigueur et méthode

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ?

- Enseignements professionnels : domaines généraux et sécurité, domaines des travaux hors tension sur les réseaux électriques, domaines des travaux sous tension sur réseaux électriques

POUR QUELS MÉTIERS ?

- **Technicien(ne) des réseaux électriques**

Plus d'informations sur ces formations, rendez-vous sur www.metiersdesenergies.fr



© EDF - Getty Images

© EDF - Stéphanie JAYET

MÉTÍERS DES ÉNERGIES

CFA AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Pour nous contacter :
04 69 65 41 22
contact@metiersdesenergies.fr



www.metiersdesenergies.fr

| Janvier 2018